

# La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC

 <b>Mon âge</b>	 <b>Ma situation</b>	 <b>AstraZeneca ou Janssen</b>	 <b>Pfizer-BioNTech ou Moderna</b>
<b>0 à 15 ans inclus</b>	<b>Je ne suis pas concerné</b>		
<b>16 à 17 ans inclus</b>	Je n'ai pas de problème de santé →  J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 * →	<b>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</b>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>• En centre de vaccination</li> <li>• Sur mon lieu de soin (uniquement avec Pfizer-BioNTech)</li> </ul>
<b>18 à 49 ans inclus</b>	Je n'ai pas de problème de santé →  J'ai un risque de forme grave de COVID-19 * Ou j'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 * →	<b>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</b>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>• En centre de vaccination</li> <li>• Sur mon lieu de soin</li> </ul>
<b>50 à 54 ans inclus</b>	Quelle que soit ma situation →		 <ul style="list-style-type: none"> <li>• En centre de vaccination</li> <li>• Sur mon lieu de soin</li> </ul>
<b>55 ans et plus</b>	Quelle que soit ma situation →	 <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chez mon médecin traitant</li> <li>• Chez mon médecin du travail</li> <li>• Sur mon lieu de soin</li> <li>• En pharmacie</li> <li>• En cabinet infirmier</li> <li>• À domicile</li> </ul>	 <ul style="list-style-type: none"> <li>• En centre de vaccination</li> <li>• Sur mon lieu de soin</li> </ul>

**N.B. :**

- Les femmes enceintes à partir du 2<sup>ème</sup> trimestre de grossesse peuvent se faire vacciner en centre de vaccination.
- Les personnes âgées hébergées en établissements sont éligibles à la vaccination, au sein de leur établissement.
- Les personnes en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil spécialisées (MAS) et foyers d'accueil médicalisés (FAM), ainsi que dans les foyers pour personnes handicapées non médicalisés sont éligibles à la vaccination quel que soit leur âge. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.
- Les personnes hébergées dans des établissements médico-sociaux spécifiques (lits halte soins santé (LHSS), lits d'accueil médicalisés (LAM) et appartements de coordination thérapeutique (ACT)) sont éligibles à la vaccination quel que soit leur âge. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.
- Les proches (de plus de 16 ans) d'une personne sévèrement immunodéprimée (résidant au même domicile ou apportant une aide quotidienne) sont éligibles à la vaccination, sur la base d'un certificat médical du médecin traitant de la personne immunodéprimée. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.